



Édito Une année 2016 très importante pour nos territoires

En ce début d'année nouvelle, nous mesurons l'ampleur des défis qu'ensemble nous devons relever et plus particulièrement :

- Préciser le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) qui sera examiné dès le 18 janvier par les membres de la Commission CDCI ; nous devons rester vigilants pour promouvoir les intérêts de nos communes en bonne intelligence avec leurs groupements ;

- Préparer nos budgets dans un contexte très particulier ;

- Apporter des correctifs à l'application de la Loi Littoral ;

- Veiller à la pérennité du fonds de soutien de l'État pour les rythmes éducatifs ;

- Proposer des réunions d'information en lien avec les préoccupations de nos adhérents ;

- (...)

Des défis que très certainement vous ne manquerez pas d'évoquer lors de notre 25^{ème} Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 30 janvier prochain à Pommeret et dont la thématique retenue par notre Conseil d'Administration est le statut de l'élu.

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez tous nos vœux de santé, de ténacité et de lucidité pour vous accompagner notamment dans la réussite de vos projets.

Bloavez mad !

Bonne annéï !

Armelle BOTHEREL
Présidente de l'AMF 22
Maire de La Méaugon

1^{ère} Vice-présidente de Saint-Brieuc Agglomération

1 – LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION

Conseil d'Administration

Le CA de l'AMF 22 s'est réuni le vendredi 11 décembre dernier (*compte-rendu disponible très prochainement dans votre espace adhérent*). Les thèmes abordés furent :

- Les 25 ans de l'AMF 22
- Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)
- La Loi Littoral
- Exploitations agricoles et bornes incendie
- Vie de l'Association
- Désignations
- Questions diverses

Réunion d'information – 04-12-15

Une réunion d'information a été organisée à Quessoy en partenariat avec Côtes d'Armor Développement, l'Association Départementale de l'Information Jeunesse (ADIJ 22), la Fondation du Patrimoine et la Caisse d'Épargne. L'objectif consistait à présenter aux élus les activités de ces diverses structures en lien avec les missions de nos collectivités. Près de 50 élus ont participé aux échanges. À l'issue de la réunion, la Caisse d'Épargne a remis à chacun un guide du budget communal et intercommunal.

La Présidente s'est rendue...

➤ 15-12-2015 – Commission Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) – Préfecture

La Commission DETR s'est réunie afin de faire le bilan de la répartition de la DETR 2015 et de rappeler les thématiques et la répartition financière retenue. Elle a également examiné des propositions de thématiques pour 2016 et passé en revue les critères de lecture.

2 – INFORMATIONS EXTÉRIEURES

ERDF – COMPTEUR LINKY

Le déploiement du compteur Linky vient de débiter.

Ce sont les secteurs de Guingamp et Lannion qui sont les premiers déployés.

Des contenus diffusables dans les bulletins municipaux ou sites internet ont été diffusés aux mairies concernées (*cf. en annexe*).

Voici la liste des communes où Linky sera déployé au premier semestre :

Secteur de Guingamp : *Le Faouët, Grâce, Guingamp, Kermoroc'h, Le Merzer, Pabu, Ploëzal, Plouec-du-Trieux, Plouisy, Ploumagoar, Runan, Saint-Agathon, Saint-Clet, Saint-Gilles-les-Bois, Squiffiec, Trégonneau, Tréméven, Trévère*

Secteur de Lannion : *Kerfot, Lanleff, Lanloup, Paimpol, Pléhédel, Pleubian, Pleumeur-Gautier, Plouézec, Plourivo, Yvias*

CILOUEST

Monsieur Didier LOISEAU, Président du CILOUEST, dans un courrier daté du 27 novembre 2015, a attiré l'attention de l'AMF 22 sur la nécessité pour les communes de « *mettre en place un service hivernal doté de moyens efficaces et respectueux du principe de l'égalité des citoyens* ».

Vous trouverez ce courrier en annexe

3 – COMMUNIQUÉS DE PRESSE NATIONAUX

Le 99ème Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France aura lieu les 31 mai, 1er et 2 juin 2016, Porte de Versailles

Suite aux attentats du 13 novembre dernier commis à Paris et à Saint-Denis endeuillant la France toute entière, le Bureau exécutif de l'AMF, à la demande de l'État et en accord avec celui-ci, a été contraint d'annuler le 98ème Congrès. L'AMF a cependant souhaité organiser en urgence un Rassemblement le 18 novembre pour réaffirmer, collectivement, l'attachement des maires de France aux valeurs républicaines qu'ils font vivre au quotidien.

Le Congrès est chaque année un moment fort permettant aux élus locaux d'échanger et d'exprimer leurs préoccupations et de se retrouver, y compris au Salon des maires et des collectivités locales organisé par le groupe Moniteur (une société du groupe Infopro Digital), partenaire de l'évènement depuis vingt ans.

L'AMF est consciente que les sujets qu'elle porte auprès des pouvoirs publics (moyens financiers, organisation territoriale et avenir de la commune, sécurité, migrations, santé, laïcité, etc.) restent plus que jamais d'actualité.

Aussi, il paraît important aux élus de se retrouver rapidement sous le format habituel du Congrès.

L'AMF confirme donc que le prochain Congrès des maires et présidents d'intercommunalité de France (ainsi que le prochain SMCL) auront lieu les 31 mai, 1er et 2 juin 2016, au parc des expositions de la Porte de Versailles, précédés par la Journée Outre-Mer le lundi 30 mai à l'AMF. L'édition suivante aura lieu à la période habituelle, du 20 au 23 novembre 2017.

Cette 99ème édition du Congrès au printemps prochain sera à l'évidence un rendez-vous marquant de tous les territoires de France.

Parution de Territoires et Finances

Étude sur les finances des communes et des intercommunalités/ Bilan 2015 et projections 2016-2019

Une baisse de l'investissement public local confirmée en 2015

Dans le cadre de leur partenariat, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité et La Banque Postale Collectivités Locales publient, pour la troisième année, l'étude « Territoires et Finances ».

Cette nouvelle édition, en deux parties, confirme la baisse des dépenses d'investissement aussi bien pour les communes (- 7,8 %) que pour les groupements à fiscalité propre (- 6,8 %). Par ailleurs, les projections sur 2014/2019 montrent que les montants d'investissement (hors dette) sur l'ensemble du mandat pourraient s'avérer nettement inférieurs à ceux observés sur les mandats précédents. Les résultats des différents scénarios font ressortir une baisse de 16 % à 27 %.

La première partie de l'étude analyse les grands équilibres financiers des communes et des groupements à fiscalité propre pour l'année 2015. Elle illustre la singularité de ce début de mandat qui s'ouvre ainsi avec une baisse des dépenses d'investissement du bloc communal de 19 % en deux ans.

Ce repli était attendu compte tenu des effets du cycle, mais son ampleur fait date ; il est dû à une nouvelle contraction des marges de manœuvre financières. L'épargne brute (recettes moins dépenses de fonctionnement) des communes et groupements à fiscalité propre diminue respectivement de 4,4 % et 3,8 % en 2015. Les dépenses de fonctionnement, malgré un net ralentissement de leur progression, demeureraient plus dynamiques que les recettes caractérisées par une nouvelle baisse des dotations en 2015 (- 2,1 milliards d'euros pour le seul bloc communal) et un levier fiscal actionné à hauteur de + 1,6 % en moyenne.

Dans ce contexte, l'encours de dette du bloc communal progresserait de 1,0 %.

C'est dans la seconde partie du document qu'est bâtie une projection sur les finances du bloc communal sur l'ensemble du mandat. Cette projection s'appuie sur plusieurs hypothèses et illustre l'ampleur des enjeux auxquels doivent faire face les décideurs locaux, au premier rang desquels figure l'érosion de l'autofinancement, socle des politiques locales d'investissement.

Enfin, un supplément numérique complète « Territoires et Finances » par une analyse plus fine des communes en fonction de leur taille démographique. Sept strates ont été identifiées et font l'objet chacune d'une fiche comprenant les principales données financières 2014 des communes réparties selon leur appartenance intercommunale. Ce supplément est disponible sur les sites internet de l'AMF et de la Banque Postale.

Contacts Presse :

Marie-Hélène GALIN - Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE - Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr

4 – À NOTER SUR VOS AGENDAS

30 janvier 2016 : Assemblée Générale de l'AMF 22, de 9 heures à 13 heures à la salle socioculturelle de Pommeret

26 février 2016 : Réunion d'information en partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne sur la compétence GEMAPI, salle Palante à Hillion de 9^h à 12^h



La Présidente,
le Secrétaire Général,
les Administrateurs
et le personnel de l'Association
départementale des Maires et
Présidents d'EPCI
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année